

VLEMINCX (*Henri Albert Joseph*), Officier du génie (Charleroi, 16.3.1818 - Bas-Oha, 13.8.1883). Fils de Louis et de Recq, Sabine.

Après ses études secondaires, Henri Vlemincx entra à l'École militaire et il fut nommé sous-lieutenant du Génie le 25 juillet 1837, puis il passa dans le corps des sapeurs mineurs le 16 avril 1840. Attaché à l'Etat-Major du Génie, il devint inspecteur des études à l'École militaire le 21 février 1850.

Le 10 mars 1856, il fut autorisé à partir pour six ans au Pérou comme ingénieur militaire ; le roi, qui avait à cœur l'expansion belge outre-mer, nota les avantages que le pays pouvait tirer du séjour de ce capitaine du Génie à l'étranger.

Embarqué le 2 mai 1856 à Southampton, Vlemincx était à Colon le 27 mai, traversait l'isthme de Panama en chemin de fer et arrivait à Callao par bateau le 10 juin 1856. Il se mit au travail, mais la guerre civile éclata dans le pays ; ne pouvant accepter d'y participer activement, il démissionna le 31 janvier 1857, mais ne quitta pas immédiatement le Pérou. Pendant les deux années qui suivirent, il dressa le 15 octobre 1856 les plans de la frégate *Amazonas*, du vapeur *Ucayali* et les minutes d'autres navires. On en fit également l'inspecteur du chemin de fer de Callao.

En 1857, il fut nommé professeur à l'École militaire de Lima ; consulté par le gouvernement belge sur le point de savoir s'il était opportun de créer une marine militaire belge et de faire séjourner au large de Callao et de Valparaiso, en permanence, une corvette de 12 canons, en vue d'accroître le mouvement commercial avec le Pérou et le Chili, il exprima son avis dans une lettre datée du 12 juin 1857 adressée au consul général, Monsieur Derote.

Vlemincx était tout à fait favorable à l'établissement d'une marine militaire pour la protection de l'embouchure de l'Escaut et de la côte belge. Cependant, la Belgique était une trop petite puissance pour protéger les différentes lignes parcourues par la marine marchande belge qui n'en avait d'ailleurs pas besoin.

Le séjour d'une corvette en permanence à Callao ou à Valparaiso pouvait, à son avis, provoquer l'effet inverse de celui recherché, car cette présence pouvait être considérée comme une marque de méfiance. Il préconisait la création de maisons de représentation des produits belges en certaines villes judicieusement choisies pour convaincre les pays lointains de la bonne qualité des produits belges. Vlemincx signala, notamment, que les Anglais avaient acheté en 1855 pour 1 439 000 F et en 1856 pour 2 398 000 F d'armes belges qui avaient été vendues comme de provenance anglaise, ce qui enlevait une bonne part du bénéfice de nos fabricants.

Il estima également que la meilleure façon d'activer le courant commercial consisterait en l'envoi de jeunes gens achevant leurs études commerciales sous la direction des consuls belges qui leur confieraient l'étude d'une question particulière. Il s'agirait d'une école d'application très utile ; c'était d'ailleurs ce que faisaient les architectes, les peintres et les sculpteurs qui parachevaient leurs études en Italie.

Vlemincx fut autorisé à quitter le Pérou le 26 septembre 1858.

Le 25 juin 1859, le Ministre des Affaires étrangères envoya au Ministre de la Guerre un rapport élogieux sur la façon dont Vlemincx s'était occupé des intérêts belges pendant son séjour à l'étranger.

L'officier reprit son service à l'armée belge le 30 mai 1859. Cependant, il avait pris goût à la vie en Amérique Latine et, le 3 novembre 1859, il demandait à nouveau l'autorisation de partir au Brésil, cette fois, pour s'occuper d'exploitation et de construction de chemins de fer, pendant trois années.

Après de laborieuses discussions, il fut autorisé à partir pour un an au Brésil, où il fut nommé inspecteur du chemin de fer « Don Pedro II », avec résidence à Rio de Janeiro. Huit autres Belges, dont des

chefs de service, furent engagés par lui dans cette société et furent placés sous ses ordres. En avril 1860, le Ministre Chazal lui accordait une première prolongation de congé de deux ans et, en 1862, il obtenait une deuxième prolongation de congé de trois ans. Comme le gouvernement brésilien avait conclu avec l'intéressé un nouveau contrat de trois ans prenant cours le 5 novembre 1862, il demanda et obtint, en juillet 1865, un prolongement de congé à l'armée belge d'une année supplémentaire pour assurer le transfert à l'Etat du chemin de fer « Don Pedro II » ; en effet les propriétaires avaient été ruinés par les travaux entrepris en direction de la province de Minas Gerais et l'Etat racheta cette ligne. Pendant cette mission, il s'occupa de l'exploitation et de la poursuite de la construction du chemin de fer.

Il rentra définitivement en Europe en 1866 et reprit du service à l'armée belge le 1^{er} octobre 1866 en qualité de commandant du génie à Anvers. Nommé major le 4 mars 1877, il quitta l'armée quinze jours plus tard.

Au cours de ses séjours à l'étranger, il a envisagé divers moyens de jonction des Océans Atlantique et Pacifique par voie d'eau et les embarcations à y mettre en ligne. Il étudia également un chemin de fer de Santa Marta à Carthagène, ces deux voies de communication étant situées en Colombie.

Il mourut à Bas-Oha le 13 août 1883.

17 septembre 1980.

[E.S.]

A. Lederer.

Sources : Dossier Henri Vlemincx, Musée de l'Armée, Bruxelles. — Dossier Min. Aff. étrang., Bruxelles, n° CB64-Marine marchande belge, lettre de Vlemincx à Derote, 12 juin 1857. — LECONTE, J.-R. 1963. Un officier belge au Pérou et au Brésil. Le major honoraire Vlemincx, *Carnet de Fourragère*, 15 (3) : 187-193. — LEDERER, A. 1980. Le rôle des Belges dans le développement des moyens de transport Outre-Mer. *Bull. Séanc. Acad. r. Sci. Outre-Mer*, 26 (suppl. n° 1) : 65-110. — STOLS, E. 1979. L'expansion belge en Amérique latine vers 1900, *Bull. Séanc. Acad. r. Sci. Outre-Mer*, 25 (2) : 100-134.